



La Ville de Colmar

Ville : 71 781 habitants

Chef-lieu du département du Haut-Rhin

recrute

pour son service Petite Enfance

1 éducateur(trice) de jeunes enfants à temps complet

Sous l'autorité de la directrice de l'établissement, vous participez au fonctionnement optimal de la structure. Vous garantissez un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille dans le respect de la réglementation et de la politique petite enfance de la Ville de Colmar.

Missions :

- assurer la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille
- participer à l'élaboration des projets éducatif et pédagogique
- veiller au respect du rythme de l'enfant dans son individualité au sein d'une collectivité
- réaliser des soins adaptés au développement et à l'état clinique de l'enfant
- accompagner le jeune enfant dans les différents apprentissages (autonomie, socialisation, langage ...)
- favoriser des actions de prévention par le biais de l'observation de l'enfant et de son environnement
- animer et mettre en œuvre des activités éducatives
- mettre en place les conditions favorables pour que les auxiliaires de puéricultures et agents d'animation puissent organiser des activités qui contribuent au développement de l'enfant
- organiser son travail dans une équipe pluri-professionnelle (dialogue, concertation, tolérance et remise en question...)
- garantir la sécurité et le respect de la réglementation en matière d'accueil petite enfance
- encadrer les stagiaires en formation

Missions complémentaires :

- favoriser le travail en réseau avec les différents partenaires dans le secteur sanitaire et social
- promouvoir l'accueil Petite Enfance au sein des établissements municipaux par des actions de communication (fête de fin d'année, d'été, sortie...)

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil :

- cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants
- diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants
- permis B obligatoire

Savoir-faire et qualités :

- techniques d'animation, de créativité et d'expression
- communication interpersonnelle, écoute et de reformulation
- développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant
- méthodes d'observation et d'écoute active
- indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant
- favoriser l'inclusion sociale des enfants en difficulté ou en situation de handicap
- utilisation des principes suivants : dialogue, concertation, tolérance et remise en question
- encadrement des auxiliaires de puériculture et des agents d'animation sur les conduites d'actions éducatives à mener auprès des enfants
- dynamisme, créativité
- patience, tolérance
- ponctualité, disponibilité
- discrétion, confidentialité

Conditions de travail :

Vacances d'été imposées en raison des fermetures d'établissement

Temps de travail hebdomadaire : 38h30 sur 5 jours travaillés – 19 RTT par an, en horaire continu ou coupé

Horaires de début ou de fin de journée variables en fonction de l'affectation (amplitude d'ouverture de : 6h30 à 19h30)

Port de vêtements professionnels, tee-shirt, pantalon ou pantacourt, chaussures fermées

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le 22/05/2018 à :

Monsieur le Maire de la Ville de Colmar
Direction des Ressources Humaines
B.P 50528
68021 COLMAR CEDEX